
Note d'information fédérale

juin 2010 – n°197

1. Décisions du comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 4 juin à Nantes, a pris les décisions suivantes :

▪ **Assemblée générale 2011**

L'organisation de l'Assemblée générale de la FFSA a été confiée à l'Université Nantes Aviron. Elle se déroulera le samedi 19 mars 2011.

▪ **Modifications des règlements**

Des modifications ont été apportées au Code des régates (Annexe 7-1 du RI) et au Règlement de l'arbitrage (Annexe 8 du RI).

Ces textes seront applicables à partir du 1^{er} septembre.

Les documents figurent sur le site internet de la FFSA : *La Fédération > Textes réglementaires de la FFSA > Règlement intérieur et annexes*

▪ **Nouvelles affiliations**

Pointe Noire Aviron Club (Ligue de Guadeloupe)
Cap Ti Bout Aviron Club (Ligue de Guadeloupe)
Basse-Terre Aviron Club (Ligue de Guadeloupe)
Aviron du Lac des Sapins au Pays d'Amplepuis-Thizy (Ligue Rhône-Alpes)
Aviron Club Rhuys-Hoedic (Sarzeau ACRH) (Ligue de Bretagne)
Aviron Club 94 du Parc Interdépartemental (Ligue Île-de-France)
CN Lac de Beaumont de Lomagne (Ligue Midi-Pyrénées)
Langres Aviron Canoë-Kayak 52 (Ligue Champagne-Ardenne)
Aviron Asso Sciez (Ligue Rhône-Alpes)

▪ **Radiations**

Club Nautique Bourquais (Ligue d'Aquitaine)
Nemours Saint-Pierre (Ligue Île-de-France)
Rowing Kayak Club de Sarreguemines (Ligue de Lorraine)
Initiative Sportive Franciscaine (Ligue de Martinique)
Ligniac Aviron Club (Ligue du Limousin)

2. Rappel : Journée Nationale du Huit

La date de cette manifestation est fixée au 21 novembre 2010.

Merci de communiquer les informations concernant votre organisation à la FFSA.

3. Catalogue des formations

Vous allez être prochainement destinataire du catalogue des formations et examens 2010/2011. Les fiches d'information et d'inscription sont également disponibles sur le site internet de la FFSA : *Espace club > Formation - Emploi > Programme annuel des formations*, ou disponibles sur simple demande à la fédération.

4. Match France – Grande-Bretagne

Le match se déroulera cette année en France, à Nantes, le dimanche 11 juillet.

Le regroupement s'effectuera sur le site de la rencontre, à Nantes, le jeudi 8 juillet.

Les épreuves au programme du match sont :

Femme : 2X, 2-, 1X, 4-, 4X, 8+

Homme : 4+, 2X, 2-, 1X, 4-, 4X, 8+

Les règles de sélection sont inchangées. Les rameuses et rameurs des bateaux cadets champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés.

Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les sociétés doivent donc s'assurer de la disponibilité du matériel et en prévoir le déplacement au moment du match.

Toutefois pour faciliter ce transport de matériel, une remorque prendra en charge les embarcations à Vichy (le dimanche du championnat cadet) et les rapportera soit à Vaires-sur-Marne soit à Mâcon.

La FFSA prend en charge l'hébergement des athlètes et des entraîneurs ainsi que leurs frais de transport sur la base du tarif forfaitaire club - lieu de regroupement. Une participation financière de 150 Euros par sportif sera demandée.

5. Programme Jeunes Talents

▪ **Match France – Grande-Bretagne – Circuit Jeunes Talents**

Nantes - Le dimanche 11 juillet 2010 : la Fédération Française des Sociétés d'Aviron engagera dans le cadre de ce match 4 jeunes talents en deux de couple masculin et féminin et en quatre de couple

mixte. Ces sportifs seront choisis parmi un groupe de vingt athlètes constitué selon les critères d'appréciation suivants : morphologiques (indice taille), physiques (résultats ergométriques à l'évaluation 2010), âge, réussite en bateau lors des championnats interrégionaux et nationaux, participation aux différents stages estivaux, et stage national « Jeunes talents » de Gérardmer 2009, participation à la régates internationale de Gand ou de Mâcon.

▪ Stages estivaux interrégionaux

Dans la continuité du programme « Jeunes talents », la FFSA soutiendra l'organisation des stages qui se dérouleront du lundi 23 au dimanche 29 août 2010 à :

- Gérardmer (zone nord-est)
- Nantes (zone nord-ouest et sud-ouest)
- Mâcon (zone sud-est, secteur nord)
- Horges (zone sud-est, secteur sud)

Plus de 120 jeunes issus de la catégorie cadet, repérés et suivis tout au long de la saison sportive, seront regroupés et encadrés par les cadres techniques, les entraîneurs de club et les techniciens sportifs de ligue.

Les objectifs de ces stages sont de renforcer l'apprentissage à l'entraînement, d'optimiser les critères de détection et de diversifier la pratique.

Parallèlement, les ligues de Lorraine, de Midi-Pyrénées et de l'Île-de-France organiseront des regroupements pour perfectionner les plus jeunes.

Un stage orienté vers la pratique féminine est organisé à Bellecinq par la zone sud-est.

▪ Stage de haut niveau à Munich

Dans le cadre d'un échange franco-allemand, un stage de haut niveau est organisé entre les deux fédérations, du dimanche 15 au dimanche 22 août 2010 à Munich.

Ce stage réunira les internationaux 2010 junior 1 qui auront participé au Championnat du Monde de Racice, ainsi que des athlètes à potentiel issus de la catégorie cadet et junior, évalués et repérés pendant la saison sportive 2009-2010. Ce stage fera l'objet d'une convocation fédérale.

L'objectif commun des deux fédérations est de préparer les futurs collectifs des équipes nationales pour la saison 2010-2011.

Ce stage conjuguera également culture et sport.

La convocation du sportif pressenti pour participer à ce stage est donc conditionnée par :

- Une adéquation très forte entre les objectifs de la FFSA et son projet sportif.
- L'acceptation sur le principe d'une participation financière aux frais de stage.
- La réalisation d'un entraînement continu et spécifique pendant la période estivale.
- 20 athlètes seront convoqués.

6. Accompagnement éducatif : guide méthodologique

Le dispositif « Accompagnement Éducatif » mis en place par l'Éducation Nationale depuis 2008 est reconduit pour la rentrée 2010. Avec le soutien financier du CNDS, il offre la possibilité pour les clubs sportifs d'accueillir des élèves hors du temps scolaire. Un moyen de faire découvrir notre activité à un jeune public volontaire dans lequel figurent nos adhérents de demain.

Face à la nécessité d'initier de nouveaux projets pour développer notre activité, la FFSA propose un document pour vous guider dans votre démarche téléchargeable sur le site internet de la FFSA : *Pratiquer l'aviron > L'aviron scolaire > Accompagnement éducatif*

7. Les Boutiques Aviron France

Une nouveauté, la fédération à travers son site internet vend en ligne ses produits.

Vous pourrez retrouver dans "Les Boutiques Aviron France" les vêtements et accessoires (Shopping Aviron France) et les documents de formation, signalétique Label École Française d'Aviron, etc. (Produits Fédéraux Aviron France).

Ces services seront très prochainement accessibles.

8. Point Randon

Pour compléter le circuit Randon'Aviron EDF et répondre aux demandes croissantes des pratiquants de naviguer librement, la Fédération Française des Sociétés d'Aviron a créé le label "Point Randon'Aviron".

À travers ce dispositif, les objectifs de la fédération sont :

- Faire découvrir au plus grand nombre la pratique de l'aviron de randonnée ;
- Faire connaître et développer des itinéraires de randonnées ;
- Afficher une offre quasi permanente de randonnées à l'aviron sur l'ensemble du territoire ;
- Aider les clubs à proposer des prestations de qualité ;
- Contribuer au développement touristique des territoires traversés ;
- Positionner l'aviron comme activité physique de pleine nature.

Les topoguides des randonnées sont téléchargeables sur le site internet rubrique *Pratiquer l'aviron > L'aviron de randonnée > Point Randon'Aviron*

Pour assurer la promotion du dispositif au sein de vos clubs, des affiches « Point Randon » sont disponibles sur simple demande à la FFSA.

Si vous souhaitez proposer une randonnée, vous inscrire dans le dispositif « Point Randon », vous êtes invités à renvoyer le questionnaire téléchargeable à l'adresse suivante : *Pratiquer l'aviron > L'aviron de randonnée > Point Randon'Aviron > Label Point Randon'Aviron*

Pour plus d'information sur le dispositif Point Randon'Aviron, vous pouvez contacter Aude Pommelet, chargée de développement au 01 45 14 26 64.

9. Titres scolaires

Nous vous rappelons l'importance de recenser les pratiquants scolaires de vos clubs pour la saison 2010 à l'aide des titres scolaires. Ceux-ci seront enregistrés pour cette saison jusqu'à la date limite du 31 août 2010.

Nous vous rappelons également la nécessité de recenser des scolaires en 2010 pour obtenir le label EFA 2011 1, 2 ou 3 étoiles.